



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Au Sentier, l'Ecole technique de la Vallée de Joux inaugure ses locaux rénovés et agrandis

Depuis le mois d'août 2000, les 184 apprentis de l'Ecole technique de la Vallée de Joux bénéficient de meilleures conditions d'enseignement et d'accueil. Les locaux rénovés et agrandis de l'école ont été inaugurés officiellement le 7 décembre, en présence du conseiller d'Etat Philippe Biéler, chef du Département des infrastructures. Ainsi, l'école sera flambant neuve pour fêter son centenaire en février 2001.

Après des investissements majeurs dès les années 1970 pour les gymnasiens, le Canton fait des investissements importants (170 millions de francs) dans la rénovation et la construction des bâtiments de la formation professionnelle qui sont devenus cantonaux le 1er janvier 1992. Les travaux d'assainissement et de réfection de l'Ecole technique de la Vallée de Joux (ETVJ) font partie de cet important programme.

La modernisation des bâtiments et des équipements des écoles professionnelles s'inscrit dans la politique du Conseil d'Etat de valorisation de cette filière de formation et de sa réorganisation par la création de centres de compétences. Ainsi l'école technique du Sentier est devenue un centre de compétence pour le canton de Vaud dans quatre domaines : horlogerie, bijouterie, micromécanique et électronique. C'est une école de métiers à plein temps, fréquentée par des apprentis de la région, du canton de Vaud et du reste de la Suisse, une école professionnelle qui accueille pour la théorie des apprentis horlogers de l'industrie et une école technique qui forme des techniciens ET en microtechnique.

Des deux bâtiments repris par l'Etat, l'annexe datant des années 60 a dû être démolie et reconstruite, alors que le bâtiment principal, construit en 1908, a été rénové. La mise en place de centres de compétence, l'augmentation du nombre d'élèves et d'étudiants et l'essor de l'industrie horlogère ont rendu nécessaires la rénovation des locaux, des installations techniques, des équipements des classes et la création d'espaces communs (bibliothèque-médiathèque, cafétéria, etc.). La Fondation pour

L'ETVJ a profité de cette période de travaux pour rénover le bâtiment qui lui appartient et qu'elle loue à l'Ecole.

Le chantier a été conduit dans l'esprit du développement durable : adaptabilité des locaux, matériaux nouveaux choisis en fonction de leur facilité de maintenance, de leur durabilité et des possibilités d'élimination future. En outre, l'accès par le train et le vélo a été facilité par la création, au bout du préau, d'une halte pour le chemin de fer Pont-Brassus, avec abri combiné pour les voyageurs et les vélos. Ceci est le résultat d'une bonne collaboration entre l'Etat, la société Pont-Brassus et les autorités locales. Le devis général de l'opération (14,5 millions de francs, subvention fédérale comprise) est respecté.

Philippe Biéler, chef du Département des infrastructures, 021/316 70 01,

Jean-Pierre Rochat, chef du Service de la formation professionnelle, 021/ 316 63 06,

Charles-André Reymondin, directeur de l'ETJV, 021/ 845 22 00

Evelyne de Reynier, architecte au Service des bâtiments, 021/ 316 73 23.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 décembre 2000

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT